



Lettre du lundi 28 juin 2021

L'EDITO

VACCINEZ-VOUS, FAITES VACCINER !

Il y a aujourd'hui un risque majeur – une réalité - que la reprise de l'activité économique soit plus tendue et moins forte en Outre-mer que dans l'Hexagone.

C'est vrai pour le tourisme, ce l'est aussi pour d'autres secteurs d'activité. Les mesures restrictives (couvre-feu, contraintes sur les déplacements vers et hors des territoires, ...) en sont une des causes.

Devant cette situation, la FEDOM appelle une adaptation des mesures de sortie de crise ; ce combat n'est pas facile mais nous le menons avec détermination.

Mais il y a aussi une autre réalité qui n'aide pas et qui n'aidera pas à cette reprise : le taux de vaccination trop bas. Certes, les vaccins ont parfois été transmis avec retard, les campagnes de vaccination ont été déclenchées plus tardivement...mais la réalité est là.

Si l'on veut retirer des arguments à ceux qui entravent les déplacements vers les Outre-mer, si l'on veut débrider davantage l'activité, il est indispensable de se vacciner.

Les entreprises ont une vraie responsabilité sociale à encourager leur personnel, à faciliter les campagnes et à prendre des initiatives spécifiques. Bien sûr, bien d'autres acteurs publics, sociaux, nationaux et locaux, sont concernés. Mais cela ne doit pas être l'affaire des autres.

Alors, j'invite tous les milieux patronaux, tous les responsables d'entreprise, individuellement et au travers de leurs organisations, à enclencher un mouvement fort pour la vaccination.

FLASH SPECIAL

Tribune. Remise en cause des contrats solaires : le gouvernement doit tenir ses engagements à l'égard des Outre-mer et reconnaître les spécificités des zones non-interconnectées.

« La révision des tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque peut avoir des conséquences désastreuses sur les opérateurs en Outre-mer. Elle met en danger leurs salariés et fragilise toute stratégie de développement des énergies renouvelables ». 15 parlementaires, 9 présidents d'associations et d'organisations socioprofessionnelles ultramarines et 30 opérateurs ont cosigné une tribune qui demande au gouvernement de mettre en œuvre des mesures spécifiques à l'Outre-mer prévues par la loi.

<https://www.outremers360.com/bassin-atlantique-appli/tribune-remise-en-cause-des-contrats-solaires-le-gouvernement-doit-tenir-ses-engagements-a-legard-des-outre-mer-et-reconnaitre-les-specificites-des-zones-non-interconnectees>

Voir également : <https://www.greenunivers.com/2021/06/tarifs-solaires-pre-2011-les-suggestions-de-lufe-pourraient-etre-entendues-262916/>

https://l'expansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-facture-salee-des-rentiers-du-photovoltaique_2153025.html

Elections territoriales, régionales et départementales : qui sont les vainqueurs dans les outre-mer

Contrairement à l'Hexagone, plusieurs présidents sortants de collectivité ont été battus dans les Outre-mer. Seul Ary Chalus est réélu en Guadeloupe. Synthèse des résultats pour la Réunion, Mayotte, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/elections-suivez-les-resultats-du-second-tour-dans-les-outre-mer-1046038.html>

Covid-19 : Quelles aides pour les entreprises dans les prochains mois ?

Alors que les premières étapes du déconfinement viennent de débuter et que les commerces rouvrent partiellement, quelles seront les évolutions des principales mesures d'aides destinées aux entreprises dans les prochains mois ? Le Ministère de l'économie, des finances et de la relance apporte des éléments de réponse sur son site.

[https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/covid-19-aides-entreprises-prochains-mois?xtor=ES-29-\[BIE_266_20210624\]-20210624-\[https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/covid-19-aides-entreprises-prochains-mois\]](https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/covid-19-aides-entreprises-prochains-mois?xtor=ES-29-[BIE_266_20210624]-20210624-[https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/covid-19-aides-entreprises-prochains-mois])

Nouvel appel du Fonds Pacifique en 2021

Un appel à projets est ouvert par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au titre du Fonds Pacifique pour l'année 2021. Les porteurs de projet ont jusqu'au 10 septembre pour se manifester.

https://www.tahiti-infos.com/Nouvel-appel-du-Fonds-pacifique-en-2021_a201587.html

Le Fontenoy du maritime en débat

La première des tables rondes des Assises de l'économie de la mer sera consacrée au thème du Fontenoy du maritime pour répondre à cette question : « Le Fontenoy du maritime : le pavillon France en sort-il renforcé ? ». Elle se déroulera le mardi 14 septembre 2021 à 11h25.

Visualiser le programme : <https://economiedelamer.ouest-france.fr/programme/>

S'inscrire : <https://economiedelamer.ouest-france.fr/programme/>

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Plus de décrets d'avance jusqu'à la fin de l'année

Dans son rapport sur le décret d'avance pris par le Gouvernement pour abonder les dispositifs d'urgence face à la crise à destination des entreprises et retarder le vote d'un nouveau budget rectificatif, la Cour des comptes avertit que le mouvement de crédits porte sur un montant tel que l'exécutif ne pourra quasiment plus recourir à cet outil. Publiée le 18 juin, l'analyse indique que « les mouvements de crédits de 7,2 milliards d'euros [...] respectent et saturent le plafond de 1 % des crédits ouverts sur le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux (0,995 % des crédits ouverts). En effet, la très faible marge sous le plafond fixé par la loi organique sur les lois de finances (LOLF) prive le gouvernement de la possibilité de recourir à un autre décret d'avance, au cours de l'exercice 2021, que sous la condition d'un montant très limité d'ouverture de crédits (35 millions d'euros) ». C'est la première fois que ce plafond est atteint.

Source : *Contexte*

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Le projet de loi constitutionnelle sur l'environnement adopté en deuxième lecture à l'Assemblée

En ouverture des débats de deuxième lecture sur le projet de loi constitutionnelle, le 21 juin, le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, a pris le temps d'expliquer le sens du verbe « garantir » qui constitue le casus belli avec le Sénat. « Il n'y a pas à avoir peur du mot garantir, la Constitution l'emploie déjà. Le préambule de la Constitution de 1946 n'est ni irresponsable ni dangereux lorsqu'il affirme " [la Nation] garantit à tous [...] la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs..." Les constituants n'ont pas imposé une responsabilité automatique de l'État pour toute personne malade ou en grande précarité, en revanche ils ont posé les principes de la protection sociale française », a-t-il déclaré. Le ministre a résumé l'impact de cette révision sur la justice administrative : « Faciliter la charge de la preuve pour les requérants et rendre, à l'inverse, beaucoup plus difficile pour la personne publique mise en cause la possibilité de s'exonérer de ses responsabilités. » L'amendement de la majorité – travaillé par Pieyre-Alexandre Anglade (LRM), Émilie Guerel (LRM), Élodie Jacquier-Laforge (Modem) et Christophe Euzet (Agir) – a été adopté, et le vote solennel est prévu ce 22 juin.

Source : Contexte

Voir également : https://www.batiactu.com/edito/senateurs-veulent-consolider-volet-logement-62145.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_content=article

Les amendements du rapporteur général du Sénat sur le budget rectificatif (PLFR)

Jean-François Husson (LR) a déposé une vingtaine d'amendements sur le projet de loi de finances rectificative examiné en séance publique le 1^{er} juillet. Il ne devrait pas y en avoir d'autres, sauf éventuels ajustements techniques. Parmi eux, le report à 2023 de l'alignement du tarif de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) applicable au gazole non routier (GNR) sur celui appliqué au gazole routier – initialement prévu en 2021, l'Assemblée l'a reporté à 2022. Un amendement pour instaurer un mécanisme de subvention pour les entreprises créées en 2020, doté de 10 millions d'euros. Le rapporteur général du budget propose aussi la prolongation de dispositifs d'urgence, comme le « filet de sécurité » pour compenser les pertes de recettes des collectivités d'outre-mer et de Corse.

Source : Contexte

Commentaire FEDOM : parmi les amendements proposés par le rapporteur, quelques-uns méritent d'être relayés ici. Le premier d'entre eux porte sur la question du renforcement des fonds propres des entreprises et propose d'introduire temporairement, pour les nouveaux fonds propres apportés entre 2021 et 2023, un dispositif de déduction fiscale pour le capital à risque (« allowance for corporate equity »). Ce mécanisme vise à neutraliser le biais fiscal en faveur de l'endettement qui résulte de la possibilité de déduire les charges financières afférentes à un emprunt.

Un autre amendement propose de créer un nouveau programme « Aides aux entreprises créées durant la crise sanitaire » doté de 10 millions d'euros.

Le rapporteur propose également de stimuler l'investissement des entreprises, en réactivant temporairement la possibilité d'amortissement accéléré des « matériels destinés à économiser l'énergie et les équipements de production d'énergies renouvelables en permettant aux entreprises faisant l'acquisition de ces biens entre le 23 juin 2021 et le 31 décembre 2022 de les amortir sur douze mois ».

Enfin et surtout, un amendement (que l'on retrouvera sous le numéro 53 en séance publique) vise à reconduire en 2021 les mécanismes de garantie (dits « filets de sécurité ») mis en place en 2020 dans le contexte de la crise spécifiquement pour certaines ressources spécifiques aux collectivités territoriales d'Outre-mer et à la collectivité de Corse (pour consulter l'amendement : http://www.senat.fr/amendements/2020-2021/682/jeu_complet.html).

Code minier : le droit de suite réformé

Le Sénat a adopté le 17 juin trois amendements au projet de loi climat qui réforment le droit de suite minier. Selon ce droit, actuellement en vigueur, le titulaire d'un permis exclusif de recherche se voit octroyer automatiquement un droit sur le gisement qu'il a découvert sans que l'autorité compétente ne puisse s'y opposer.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/code-minier-droit-suite-reforme-projet-loi-climat-senat-37747.php4>

Ressortissants haïtiens arrivés en Guyane via le Suriname : les éclairages du préfet et de l'ambassadeur de France

Des haïtiens sont entrés en Guyane après avoir rejoint le Suriname par avion alors que les frontières aériennes étaient théoriquement fermées. La délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale a interrogé le préfet de Guyane et l'ambassadeur de France au Suriname sur la situation.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/ressortissants-haitiens-arrives-en-guyane-via-le-suriname-les-eclairages-du-prefet-et-de-l-ambassadeur-de-france-1042735.html>

Délégation aux Outre-mer : échange de vue sur la situation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie

Pour revoir la commission en vidéo : https://videos.assemblee-nationale.fr/video.10978380_60d314123f920.delegation-aux-outre-mer---echange-de-vue-sur-la-situation-institutionnelle-de-la-nouvelle-caledoni-23-juin-2021

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPEENNE

Au Paris Air Forum, Thierry BRETON annonce une « alliance pour l'Aviation Zéro Emission »

Le commissaire européen Thierry Breton, en charge du marché intérieur, a annoncé ce lundi 21 juin au Paris Air Forum organisé par La Tribune, la création d'une "Alliance pour l'Aviation Zéro Émission". Le responsable européen, dont l'une des missions est d'élaborer une stratégie globale à long terme pour aider l'industrie européenne à mener la transition verte et numérique, a expliqué les contours de cette nouvelle initiative.

<https://www.msn.com/fr-fr/finance/entreprises/au-paris-air-forum-thierry-breton-annonce-une-alliance-pour-l-aviation-z%C3%A9ro-%C3%A9mission/ar-AAIgo3y?ocid=entnewsntp&pc=U531>

La Commission européenne adopte le plan de relance français

Une bonne nouvelle attendue. L'exécutif européen a officiellement validé le 23 juin le plan de relance qui lui avait été soumis par Paris fin avril. Cela signifie que la France pourra toucher les 39,4 milliards d'euros prévus, en échange d'un ensemble de réformes ou mesures. La Commission a apporté des modifications à ces dernières, en détaillant davantage la liste proposée par les autorités françaises – ce qui fait passer le nombre total de jalons de 157 à 175. Le plan doit encore recevoir une approbation définitive des ministres des Finances des 27. Elle devrait avoir lieu le 13 juillet, après quoi la France recevra 13 % de la somme promise. Le reste viendra en cinq tranches d'ici à 2025, chaque fois après vérification par Bruxelles qu'un ensemble spécifié à l'avance de réformes ou de mesures ont été mises en place.

Source : Contexte

DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

Gastronomie : 7 chefs d'Outre-mer intronisés par l'Association des Toques françaises sur le Dixmude

A l'occasion de son vingtième anniversaire, l'association des Toques françaises a intronisé ce mercredi 23 juin, 7 chefs ultramarins au cours d'une cérémonie sur le porte-hélicoptère amphibie de la Marine Nationale, le Dixmude à Toulon.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/gastronomie-6-chefs-doutre-mer-intronises-par-lassociation-des-toques-francaises-sur-le-dixmude>

Antilles, Guyane, La Réunion : les usages TV et radio du smartphone s'imposent

Comme ailleurs si ce n'est encore plus, le smartphone a pris une place très importante en Outremer. Les antillais, guyanais et réunionnais l'utilisent notamment pour regarder la télévision ou écouter la radio, en direct ou en différé.

<https://www.mediametrie.fr/fr/antilles-guyane-la-reunion-les-usages-tv-et-radio-du-smartphone-simposent>

Antarctique : Emmanuel MACRON veut accélérer sa protection

Le président de la République, Emmanuel Macron, a clôturé, ce jeudi 24 juin 2021 à Paris, la 43ème réunion consultative du Traité de l'Antarctique. Il a insisté sur le volet environnemental dont l'importance globale est de plus en plus avérée.

<https://www.ouest-france.fr/economie/economie-de-la-mer/antarctique-emmanuel-macron-veut-acceler-sa-protection-fb020808-d4f3-11eb-8ba8-8a08e843d49f>

MAYOTTE

A Mayotte, l'épidémie de Covid-19 ralentit, en dépit d'un faible taux de vaccination

Dominique Voynet, ancienne ministre, directrice de l'Agence régionale de santé de Mayotte, dresse un point de situation sur la circulation du coronavirus sur l'île.

<https://www.ouest-france.fr/mayotte/entretien-a-mayotte-l-epidemie-de-covid-19-ralentit-en-depit-d-un-faible-taux-de-vaccination-aa23c7b8-c6fd-11eb-b799-25f021ca7b20>

LA REUNION

Langues régionales, restons mobilisés !

Le Député de la Réunion Philippe Naillet évoque dans une tribune l'importance de la promotion des langues régionales. Comme de nombreux professionnels, associations et citoyens à La Réunion, le Député est persuadé que l'utilisation du créole réunionnais dans le cadre de l'éducation est un moyen de faciliter l'apprentissage du français.

<https://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2021/06/23/tribune-libre-de-philippe-naillet-langues-regionales-restons-mobilises.137172.html>

GUYANE

Mission transfrontalière entre le Grand Conseil Coutumier, le CHOG et le Suriname contre le covid-19

Le Grand Conseil coutumier des peuples amérindiens et Bushinengés a mandaté une mission sanitaire transfrontalière auprès des autorités coutumières de Paramaka et Ndjuka, avec le soutien du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG) et des autorités sanitaires du Suriname. Une mission qui intervient alors qu'un nombre important de malades du Covid-19 arrivent par le fleuve Maroni ces dernières semaines.

<https://www.outremers360.com/bassin-atlantique-appli/guyane-mission-transfrontaliere-entre-le-grand-conseil-coutumier-le-chog-et-le-suriname-contre-le-covid-19>

GPM Guyane : le port réceptionne ses deux nouvelles grues

Les deux nouvelles grues du GPM de la Guyane sont arrivées à bon port le 21 juin. Elles doivent permettre au port de développer ses activités.

https://portsetcorridors.com/2021/gpm-guyane-le-port-receptionne-ses-deux-nouvelles-grues/?utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=NL%202021-24

RESILIENCE : le MMR en soutien du Centre hospitalier de Cayenne

La situation épidémique en Guyane reste préoccupante. Le taux d'occupation du service de réanimation du centre hospitalier de Cayenne a atteint son seuil maximal. En réponse, les armées ont déployé le 7 mai dans le cadre de l'opération RÉSILIENCE, un module militaire de réanimation (MMR) en Guyane capable d'armer 6 lits de réanimation lourde. Depuis, la capacité de prise en charge militaire a augmenté de 10 lits supplémentaires.

<https://www.defense.gouv.fr/operations/territoire-national/france-metropolitaine/operation-resilience/breves/resilience-le-mmr-en-soutien-du-centre-hospitalier-de-cayenne>

MARTINIQUE

La départementalisation fut elle à la hauteur des attentes des martiniquais ?

Deuxième volet de notre dossier histoire consacré aux 75 ans de la départementalisation. Après le vote de la loi, les attentes, les déceptions et les revendications autonomistes, ce 2ème volet montre l'évolution de la société martiniquaise jusqu'à aujourd'hui.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/la-departmentalisation-a-t-elle-ete-a-la-hauteur-des-attentes-des-martiniquais-1041646.html>

GUADELOUPE

Les pêcheurs guadeloupéens obtiennent la baisse du prix des carburants

Une nouvelle tarification du carburant marin est entrée en vigueur en Guadeloupe le 21 juin. Une baisse des prix obtenue par les pêcheurs au terme de plusieurs jours de manifestations.

https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/40087-en-guadeloupe-les-pecheurs-accedent-au-carburant-detaxe?utm_source=neolane_fid&utm_medium=email&utm_campaign=lemarin_nl_quotidienne

SAINT-MARTIN

Test obligatoire pour les passagers en provenance de Guadeloupe et Martinique

Du fait de la situation sanitaire actuelle et sur la base du décret n° 2021-782 du 18 juin, le préfet de Saint-Martin a décidé, à partir du mardi 22 juin, d'imposer aux personnes ne pouvant justifier d'un schéma vaccinal complet, un test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 48h pour tous les voyageurs en provenance de Guadeloupe ou Martinique.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/39524/transports/test-obligatoire-pour-les-passagers-en-provenance-de-guadeloupe-et>
<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/39524/transports/test-obligatoire-pour-les-passagers-en-provenance-de-guadeloupe-et>

La collectivité met en place un plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et son dispositif Cadre Avenir

Dans une volonté de faciliter l'accès à l'emploi et d'initier une montée en compétences jugée nécessaire par la Collectivité Territoriale de Saint-Martin pour les 10 prochaines années, le président de Collectivité Daniel Gibbs a annoncé la mise en place d'un plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPECT).

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/saint-martin-la-collectivite-met-en-place-un-plan-de-gestion-previsionnelle-des-emplois-et-des-competences-et-son-dispositif-cadre-avenir>

Le Conseil du Tourisme veut constituer une base statistique solide

Le président Daniel Gibbs a présidé le Conseil du Tourisme de Saint-Martin, en présence des acteurs socio-économiques du territoire, jeudi 17 juin. A l'ordre du jour de la réunion, la Collectivité a présenté l'architecture et le contenu du projet de code du tourisme de Saint-Martin, qui sera prochainement présenté au conseil territorial afin d'être entériné.

<http://www.soualigapost.com/fr/actualite/39555/tourisme/le-conseil-du-tourisme-de-saint-martin-veut-constituer-une-base-statistique>

NOUVELLE-CALEDONIE

Référendum, période de transition, projet... Ce qu'il faut retenir du sénateur Pierre FROGIER

Invité du journal télévisé, le Sénateur Pierre Frogier a commenté dimanche l'actualité autour de l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Le sénateur se satisfait de la date choisie pour la consultation, balaie le principe d'une transition et fait valoir son projet axé sur des provinces plus fortes.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/referendum-periode-de-transition-projet-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-entretien-du-senateur-pierre-frogier-1040251.html>

Référendum 2021 : avis favorable du Congrès sur le projet de décret organisation le scrutin

La date, mais aussi les autres modalités : le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis favorable au projet de décret qui organisera le scrutin du 12 décembre. A 28 voix pour (les loyalistes mais aussi l'Eveil océanien), quatorze contre (notamment l'UNI) et douze abstentions (à savoir l'UC).

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/referendum-2021-avis-favorable-du-congres-sur-le-projet-de-decret-1042195.html>

Economie : comment les retards de paiement asphyxient les entreprises calédoniennes

Les libertés prises avec les délais de paiement, entre sociétés ou entre collectivités publiques et entreprises, sont devenues très préoccupantes. Pointées par l'autorité de la concurrence et une étude de l'IEOM, ces largesses plombent un peu plus l'économie. A l'image du BTP, déjà en pleine crise.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/economie-comment-les-retards-de-paiement-asphyxient-les-entreprises-caledoniennes-1023187.html>

Application du régime de faveur des marchands de biens en Nouvelle-Calédonie

La Cour de cassation refuse à un promoteur immobilier le bénéfice du régime de faveur des marchands de biens spécifique à la Nouvelle-Calédonie. Celui-ci avait fait édifier des constructions sur des terrains qu'il avait acquis, mais n'avait pas respecté ses engagements de revente dans le délai de quatre ans imparti par la loi.

<https://www.dalloz-actualite.fr/flash/application-du-regime-de-faveur-des-marchands-de-biens-en-nouvelle-caledonie#.YNB7AqgzZPY>

A quoi pourrait ressembler l'économie de la Calédonie en 2040 ?

L'Agence Française de Développement (AFD), le WWF-France (WWF) et l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) ont cofinancé, pour la première fois, une étude sur le potentiel de diversification économique du Caillou.

<https://www.lnc.nc/article-direct/nouvelle-caledonie/economie/video-a-quoi-pourrait-ressembler-l-economie-de-la-caledonie-en-2040>

POLYNESIE FRANCAISE

Une table-ronde sur le nucléaire sans les anti-nucléaire ?

L'association Moruroa e Tatou et l'Église Protestante Maohi ont réaffirmé ce mardi matin leur décision de ne pas participer à la table ronde sur le nucléaire prévue début juillet à Paris. Elles souhaitent que cette réunion avec le chef de l'État se tienne au fenua. D'autant plus que le rendez-vous coïncide avec la date anniversaire du premier tir atomique en Polynésie.

<https://www.tntv.pf/tntvnews/polynesie/societe/une-table-ronde-sur-le-nucleaire-sans-les-anti-nucleaire/>

Emmanuel MACRON pourrait se rendre aux Tuamotu

Le président de la République Emmanuel Macron sera au fenua du 25 au 28 juillet. Programme prévisionnel.

<https://www.tntv.pf/tntvnews/polynesie/politique/emmanuel-macron-pourrait-se-rendre-aux-tuamotu/>

L'emploi solide dans la construction mais fragile dans l'hôtellerie-restauration

En avril 2021, le marché de l'emploi est resté stable selon le dernier point de conjoncture publié par l'ISPF, par rapport à mars 2021. Sur trois mois, l'indice de l'emploi dans la construction augmente de 2% mais celui de l'hôtellerie-restauration est en baisse de -2,8%, fermeture des vols oblige.

<https://www.radio1.pf/lemploi-solide-dans-la-construction-mais-fragile-dans-lhotellerie-restauration/>

Les banques font un petit effort

Tahiti, le 22 juin 2021- Frais de tenue de compte ou de carte de crédit à débit différé : les trois banques du fenua et l'OPT se sont engagés à baisser ou plafonner certains tarifs sur une période comprise entre 2020 et 2022. Cette convention est issue d'un accord avec le Haut-Commissariat et l'Institut d'Emission d'Outre-Mer, ayant pour objectif

principal de réduire les écarts de tarifs bancaires entre la Polynésie et l'hexagone.

https://www.tahiti-infos.com/Les-banques-font-un-petit-effort_a201631.html

RAPPORTS, ETUDES, AVIS

Rapport annuel économique 2020 de l'IEOM Nouvelle-Calédonie

Une nouvelle décennie a débuté avec une année 2020 qui a mis en exergue toute la profondeur et l'interdépendance des enjeux et des défis du territoire. Des défis majeurs pour une économie en difficulté, dont la croissance s'érode au cours des années et dont les marges de manœuvre s'épuisent, comme en témoignent les déséquilibres des comptes sociaux et les tensions budgétaires. Des défis également institutionnels et politiques portent sur la gouvernance du territoire, et plus largement sur son modèle de société et ce faisant sur son potentiel de développement. En effet, les choix stratégiques dans le secteur du nickel notamment, mais aussi en termes d'attractivité du territoire compte tenu d'une croissance démographique qui affiche désormais un solde migratoire négatif, influencent les grands équilibres à court terme mais aussi à moyen et long terme.

<https://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-economique-2020-de-l-ieom-nouvelle-caledonie>

VIE DE LA FEDOM

Outre-mer : « Il est indispensable de favoriser l'investissement hôtelier », selon Hervé MARITON

En poste depuis seulement quelques semaines, le président de la FEDOM a accordé une interview à Tourmag. Entre les contraintes sanitaires à assouplir pour les voyages entre la métropole et les DROM (ex DOM-TOM), l'aménagement du plan de relance, mais aussi la création d'un plan spécifique aux territoires d'outre-mer comme le plan montagne, il développe son analyse.

https://www.tourmag.com/Outre-mer-Il-est-indispensable-de-favoriser-l-investissement-hotelier--selon-Herve-Mariton-FEDOM_a109179.html

Innovation en outre-mer : SMO Solar Process, lauréat du village numérique ultramarin

Dans le cadre du Village francophone présent sur VIVATECH, la FEDOM a organisé le premier village numérique ultramarin, avec la participation de l'ACCDOM et de BPI France, en partenariat avec Outremers360. Grâce à ce concept, les utilisateurs, les investisseurs et les experts des secteurs du BPT/Logement, du tourisme, de la santé, de la logistique portuaire et du commerce ont pu rencontrer les solutions digitales proposées par les entreprises innovantes de nos territoires. Ces dernières, issues des filières et membres de DIGITAL Réunion, GEMTIC, Martiniquetech et de la French tech Guadeloupe, ont eu 90 secondes pour convaincre les membres du jury, issus des différents secteurs d'activités retenus. Le premier prix a été remporté par SMO SOLAR Process, qui a pu dans la foulée « pitcher » dans la catégorie TECH FOR GOOD de VIVATECH et en être lauréat.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/innovation-en-outre-mer-smo-solar-process-laureat-du-village-numerique-ultramarin>

Programme des prochaines instances de la FEDOM

- 28 juin 2021, 17 H 30 : Commission Economie verte et bleue
- 29 juin 2021 :
 - o 14 H 30 : Commission Tourisme

- 16 H 30 : Commission Economie et Fiscalité
- 30 juin 2021 :
 - 13 H 30 : Commission BTP/Logement
 - 15 H 00 : Conseil d'administration
 - 22 H 00 : Réunion des administrateurs de la FEDOM du Pacifique

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer à l'adresse contact@fedom.org votre participation en réponse aux invitations qui vous ont été adressées.

VIE DES ADHERENTS

Carla BALTUS réélue à l'unanimité à la tête du MEDEF Mayotte

Sans surprise, la présidente sortante du Medef Mayotte a été réélue par les adhérents du syndicat patronal. Elle repart donc pour un mandat de trois ans, qui veut s'inscrire dans la continuité. L'équipe entend aussi surveiller de près l'évolution de la loi de programmation pour Mayotte, qui devrait accélérer la convergence des droits sociaux.

<https://outremers360.com/bassin-indien-appli/mayotte-carla-baltus-reelue-a-lunanimite-a-la-tete-du-medef>

Commentaire FEDOM : le Président de la FEDOM félicite Mme. BALTUS pour cette réélection et réitère son engagement et sa disponibilité pour accompagner au mieux les entreprises mahoraises et le développement économique de la collectivité.

Jean-Yves BONNAIRE est élu président de Contact-Entreprises

Le chef d'entreprise aux multiples casquettes a été élu la semaine dernière à la tête de l'association patronale martiniquaise Contact-Entreprises.

<https://rci.fm/martinique/infos/Economie/Jean-Yves-Bonnaire-est-elu-president-de-Contact-Entreprises#>

Commentaire FEDOM : le Président de la FEDOM tient à féliciter le nouveau président Jean-Yves BONNAIRE pour son élection et souhaite le meilleur à Lucie MANUEL dans la suite de ses activités personnelles et professionnelles.

Anthony LEBON réélu à la tête de la FRBTP

Anthony Lebon a été réélu à l'unanimité Président de la FRBTP pour trois ans lors du Conseil d'administration du 15 juin 2021. Il assume les fonctions de président depuis juin 2019. Il dirige depuis plus de 15 ans la PME TTS (Tous Travaux Spéciaux) œuvrant en travaux de confortements et génie civil, ainsi que la PME SPP qui œuvre dans les travaux de réhabilitation.

https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2021/06/17/Anthony-Lebon-reelu-la-tete-de-la-FRBTP_624900

Commentaire FEDOM : le Président de la FEDOM salue la réélection d'Anthony LEBON, par ailleurs président de la commission BTP/Logement de la FEDOM, et réitère son engagement aux côtés de la FRBTP pour mener à bien les nombreux dossiers en cours, en particulier dans le cadre du PLOM.

CMA CGM met en avant sa volonté de transformation stratégique

CMA-CGM tire les leçons de la crise du covid-19 et, après avoir changé de taille avec le rachat de Ceva, lance le 21 juin une nouvelle campagne d'image autour d'une signature, « better ways ».

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/39941-cma-cgm-met-en-avant-sa-volonte-de->

VIE DES PARTENAIRES

L'AJDOM organise un colloque sur l'état des lieux de la santé en Outre-mer en période de crise le 29 juin

L'Association des Juristes en Droit des Outre-mer organisera le mardi 29 juin un colloque portant sur le thème « Santé et outre-mer – Etat des lieux en période de crise sanitaire ». Lors de ce colloque qui se tiendra par visioconférence, les intervenants se pencheront sur la manière dont « la crise sanitaire a fait émerger des approches politiques et juridiques différenciées riches d'enseignements mais aussi sources de questionnements notamment sur le plan institutionnel ». Ce colloque s'inscrit dans la lignée du précédent colloque sur le bilan de la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire en Outre-mer, organisé par l'ADJOM en juin 2020.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/lajdom-organise-un-colloque-sur-letat-des-lieux-de-la-sante-en-outre-mer-en-periode-de-crise-le-29-juin>

Journée internationale des gens de mer : priorité à la vaccination pour ces travailleurs essentiels

Les armateurs français se mobiliseront le 25 juin prochain, Journée internationale des gens de mer, pour rendre hommage aux marins et appeler les états du monde entier à non seulement les désigner comme travailleurs essentiels mais aussi à accélérer leur vaccination.

<http://www.armateursdefrance.org/actualite/journee-internationale-gens-mer-priorite-vaccination-ces-travailleurs-essentiels>

Lancement officiel du « groupe d'amis des PTOM »

L'OCTA co-organise avec les députés européens, M. Stéphane Bijoux et Mme Samira Rafaela, le lancement officiel du « groupe d'amis des PTOM » au sein du Parlement européen, le 29 juin 2021 de 15h00 à 16h30.

<https://www.overseas-association.eu/fr/lancement-officiel-du-groupe-damis-des-ptom/>

Un nouveau partenariat avec les territoires britanniques

Sous la présidence de la Nouvelle-Calédonie, une conférence ministérielle de l'Association des pays et territoires d'outre-mer (OCTA) de l'Union européenne s'est déroulée virtuellement le 24 juin. À l'ordre du jour, la mise en place d'un nouveau cadre de coopération avec les territoires britanniques à la suite de leur retrait de l'OCTA.

<https://gouv.nc/actualites/25-06-2021/un-nouveau-partenariat-avec-les-territoires-britanniques>

BREVES

La Cour des comptes évalue à 9 milliards d'euros par an les économies à réaliser pour repasser sous les 3 % de déficit en 2027

Dans son rapport préalable au débat d'orientation des finances publiques – le 15 juillet à l'Assemblée puis au Sénat, publié le 22 juin, la Cour refait le compte des mesures de soutien à l'économie prises par le gouvernement pendant la crise sanitaire. Au total, 26 milliards d'euros ont été dépensés en 2021 pour le fonds de solidarité (15,9 Md en 2020), 11,5 milliards pour l'activité partielle (27,4 Md en 2020) et 2,6 milliards pour les exonérations de cotisations

(7,9 Mds en 2020). Pour respecter le programme de stabilité et parvenir à ramener le déficit sous les 3 % du PIB à partir de 2027, la France devra réaliser 9 milliards d'économies supplémentaires tous les ans entre 2022 et 2027. Et ce, en tenant compte d'un rebond de l'activité économique. La Cour note toutefois, dans la synthèse du rapport, que « la trajectoire d'amélioration des finances publiques du programme de stabilité français demeure en décalage avec celle affichée par nos principaux partenaires européens. Le niveau de déficit public de la France en 2024, dernière année couverte par tous les programmes de stabilité, serait ainsi le plus élevé des principaux pays de la zone euro ».

Source : Contexte

La croisière repart dans l'incertitude

Les restrictions sont progressivement levées en Europe, de la Baltique à la Méditerranée. Aux États-Unis, les compagnies pourront se relancer en juillet, mais sous condition. La vaccination contre le covid-19 est devenue incontournable pour le secteur.

https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/39889-la-croisiere-repart-dans-lincertitude?utm_source=neolane_fid&utm_medium=email&utm_campaign=lemarin_nl_quotidienne

Les Outre-mer au cœur des défis de la Marine nationale dans l'Indopacifique

Dans le cadre des débats de l'Institut français des relations internationales (Ifri), l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine nationale, était invité le 17 juin à s'exprimer sur le thème de « La Marine française au défi de l'Indopacifique ». Dans cette région d'un poids géopolitique de plus en plus important, une grande partie des Outre-mer français occupe une place stratégique, au centre de nombreuses rivalités internationales.

<https://outremers360.com/bassin-indien-appli/les-outre-mer-au-coeur-des-defis-de-la-marine-nationale-dans-lindopacifique>

Ces deux menaces qui pèsent sur le bâtiment

La FFB estime que la relance de l'activité est menacée par la crise des matériaux et l'administration, qui rend le recours à la déduction forfaitaire spécifique (DFS) plus complexe.

https://www.lemoniteur.fr/article/ces-deux-menaces-qui-pesent-sur-le-batiment.2151234#xtor=EPR-3&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=abonnes&email=fdepalmas@fedom.org

Conteneur : pas de retour à la normale avant 2022, selon Rodolphe Saadé

Alors que le terminal chinois de Yantian reprend sa marche à 100 %, l'effet de la congestion en Asie touche désormais Rotterdam et Hambourg.

https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/40081-conteneur-pas-de-retour-la-normale-avant-2022-selon-rodolphe-saade?utm_source=neolane_fid&utm_medium=email&utm_campaign=lemarin_nl_quotidienne

Les ports chinois en forte hausse depuis le début de l'année

De janvier à mai, le trafic conteneurisé des huit principaux ports chinois a augmenté de près de 17 %, malgré la congestion qui a commencé à poindre dans les ports de la Rivière des Perles.

https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/40100-les-ports-chinois-en-forte-hausse-depuis-le-debut-de-lannee?utm_source=neolane_fid&utm_medium=email&utm_campaign=lemarin_nl_quotidienne

JO du 23.06.2021

- Décret n° 2021-793 du 22 juin 2021 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043688681>

Commentaire : le décret fixe les règles applicables aux services de médias audiovisuels à la demande (SMAD), qui regroupent les services de vidéos à la demande par abonnement, payants à l'acte ou gratuits et les services de télévision de rattrapage, en matière de contribution à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles, européennes et d'expression originale française, d'exposition de ces mêmes œuvres et en matière de publicité, de parrainage et de téléachat. Il se substitue au décret n° 2010-1379 du 12 novembre 2010 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande. S'agissant des règles de contribution à la production, il est applicable tant aux SMAD relevant de la compétence de la France qu'aux SMAD étrangers visant la France. Il permet ainsi d'assujettir les SMAD étrangers visant la France aux mêmes règles de contribution au financement de la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles que celles qui s'appliquent aux services relevant de la compétence de la France. Ce faisant, il met en œuvre la faculté offerte aux Etats membres de l'Union par la directive 2018/1808 d'appliquer leur régime de contribution à la production aux services étrangers qui les visent, par dérogation au principe du pays d'origine qui prévoit l'application de la seule réglementation du pays d'établissement des services. Cette faculté a été inscrite à l'article 43-7 de la loi du 30 septembre précitée.

JO du 24.06.21

- Décret du 23 juin 2021 portant nomination du préfet de Mayotte – M. SUQUET (Thierry)
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043694842>
- Arrêté du 8 juin 2021 relatif à la contribution versée par le régime général à la caisse de prévoyance sociale de Saint-Pierre et Miquelon, en 2020 et à la fixation des acomptes sur l'exercice 2021
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043694682>

Voir le communiqué de presse du ministère des outre-mer : <https://outre-mer.gouv.fr/thierry-suquet-nomme-prefet-de-mayotte-delegue-du-gouvernement-communique-de-presse>

JO du 25.06.21

- Décret n° 2021-802 du 24 juin 2021 relatif aux agents non titulaires de l'Etat en Polynésie
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043699487>

Commentaire : le décret met en œuvre l'article 8 de la loi n° 2019-707 du 5 juillet 2019 portant diverses dispositions institutionnelles en Polynésie française, qui prévoit que les agents non titulaires de l'Etat travaillant pour le compte d'un service public administratif en Polynésie française sont placés sous un régime de droit public à compter du 1er juillet 2021. Le décret prévoit l'application à ces agents des dispositions législatives et réglementaires relatives aux agents contractuels de l'Etat, en particulier celles du décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux agents contractuels de l'Etat, à l'exception des dispositions de son article 2 et des trois derniers alinéas de son article 14, relatives au régime de protection sociale. Lesdits agents sont en effet affiliés au régime de sécurité sociale local selon la réglementation applicable localement. Enfin, le décret organise la mise en œuvre du droit d'option prévu par la loi du 5 juillet 2019 qui permet aux agents non titulaires régis par le droit privé en fonctions au 30 juin 2021 de choisir, jusqu'au 31 décembre 2021, de conserver le bénéfice des stipulations de leur contrat de travail de droit privé.

- Arrêté du 21 avril 2021 fixant les programmes d'histoire-géographie de la classe de seconde générale et technologique, des classes de première et terminale de la voie générale et des classes de première et terminale de la voie technologique adaptés pour la Nouvelle-Calédonie
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043699374>
- Arrêté du 21 avril 2021 fixant les programmes d'enseignement moral et civique de la classe de seconde générale et technologique et des classes de première et terminale des voies générale et technologique adaptés pour la Nouvelle-Calédonie
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043699378>

- Arrêté du 11 mai 2021 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes de seconde et de première préparant au baccalauréat professionnel adapté pour la Nouvelle-Calédonie
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043699382>
- Arrêté du 11 mai 2021 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle adapté pour la Nouvelle-Calédonie
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043699386>

JO du 26.06.21

- Décret n° 2021-809 du 24 juin 2021 modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux bénéficiaires de subventions et prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés en Guadeloupe, à la Martinique, à La Réunion et à Mayotte
- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043702877>

Commentaire : afin d'apporter des nouvelles réponses aux problématiques des personnes en difficultés d'accès au logement dans les départements et les régions d'outre-mer, le présent décret prévoit d'ouvrir les financements de l'Etat à de nouveaux bénéficiaires : collectivités territoriales et leurs groupements ainsi qu'aux organismes agréés maîtrise d'ouvrage d'insertion. Cette disposition s'inscrit dans le plan logement outre-mer 2019-2022.

- Décret n° 2021-808 du 25 juin 2021 portant modification du taux horaire minimum de l'allocation d'activité partielle et de l'allocation d'activité partielle spécifique applicables à Mayotte
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043702859>

Commentaire : le texte adapte le taux horaire minimum d'activité partielle et de l'allocation d'activité partielle spécifique applicables à Mayotte à compter du 1er juillet 2021, en cohérence avec les évolutions prévues pour le reste du territoire national.

JO du 27.06.21

- Arrêté du 25 juin 2021 portant nomination au conseil de surveillance de la société anonyme Société Martinique Aimé Césaire
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043704945>